

A-t-on atteint le fond?? Unilever arrête d'utiliser le mot "normal" dans ses cosmétiques !

écrit par Raoul Girodet | 12 mars 2021

**School for the Exceptional Child receives donation from
Roche Caiman MNA | 27 June 2019**



Chaque nouveau jour nous livre une information tellement délirante que l'on pense avoir atteint le fond de la bêtise. Le fond du fond.

Le tréfonds.

En un sens on se croit rassuré car il devient alors impossible de faire pire.

Eh bien non ! C'est perdu : le lendemain on découvre encore

pire.

À croire que le fond, comme l'horizon est une ligne mouvante qui se déplace au fur et à mesure qu'on s'en rapproche...

Voici trois jours, c'était le racisme supposé des joueurs d'échec, puisqu'à ce jeu ce sont toujours les Blancs qui attaquent la partie (et qui statistiquement la gagnent)
<https://resistancerepublicaine.com/2021/02/25/youtube-sanctionne-le-discours-de-haine-du-jeu-dechecs/>

Hier, je crois avoir trouvé encore mieux, toujours sur FranceInfo (qui n'en laisse décidément pas passer une) :

Le groupe Unilever va arrêter d'utiliser le mot "normal" pour ses cosmétiques

Le groupe britannique a pris cette décision après avoir observé que certaines personnes pouvaient se sentir discriminées par l'utilisation de ce terme pour des types de cheveux ou des couleurs de peau.

Et la justification est donnée un porte-parole de la multinationale :

"Unilever, le géant des cosmétiques qui les fabrique, a décidé d'effacer le mot "normal" de l'ensemble de ses produits cosmétiques et publicités. Après avoir observé que certaines personnes pouvaient se sentir discriminées par l'utilisation de ce terme pour des types de cheveux ou des couleurs de peau, le groupe britannique entend promouvoir une vision plus "inclusive" et plus "juste". "Avec un milliard de personnes qui utilisent nos produits de beauté et de soins, et même davantage qui voient nos publicités, nos marques ont le pouvoir de changer la vie des gens", a déclaré dans un communiqué, mardi 9 mars, le responsable de la division cosmétiques d'Unilever, Sunny Jain.

Unilever n'a pas le monopole de la sottise, car comme le rappelle fort justement l'article, L'Oréal avait montré le

chemin :

Un précédent avec L'Oréal :

L'année dernière, Unilever avait décidé de débaptiser ses produits de beauté comportant les mots "fair", "light" (clair) et "white" (blanc), après une pétition en Inde contre la crème éclaircissante "Fair & Lovely" ("Claire et jolie"). Son concurrent L'Oréal avait, lui, décidé en 2020 de retirer les mots "blanc", "blanchissant" ou encore "clair" de ses emballages de produits cosmétiques.

Alors là, chapeau bas !

Même « Normal » devient tabou.

Il est hélas une logique sous-tendant cette ineptie.

En effet, il ne fait pas bon être « normal » dans ce monde où s'impose la dictature des minorités, (comme l'a très bien expliqué Onfray dans la récente émission de Ruquier).

Pour être vraiment respecté, il faut être anormal.

À la réflexion, je crois qu'il faut poursuivre cette croisade qui ne peut qu'être frappée au coin du bon sens puisqu'apparemment je suis un des seuls à s'indigner.

Il existe en mathématiques une loi appelée « Loi Normale ».

C'est une des lois les plus utilisées en statistiques pour caractériser les populations.

Pour analyser en une caractéristique, par exemple le poids des individus, cette loi définit deux chiffres : la moyenne et l'écart-type noté sigma : σ (qui donne pour simplifier la dispersion moyenne autour de cette moyenne).

Ainsi, si dans une population donnée la moyenne du poids est de 80 kg et l'écart type de 5 kg, les statistiques nous enseignent que pour la loi normale s'applique la loi dite 68/95/99.7 qui veut que :

- 68% de la population soit comprise entre la moyenne et +ou

moins un σ (c'est-à-dire entre 75 et 85 kg)

- 95% de la population soit comprise entre la moyenne et +ou moins deux σ (c'est-à-dire entre 70 et 90 kg).

- 99,7% de la population soit comprise entre la moyenne et +ou moins trois σ (c'est-à-dire entre 65 et 95 kg).

Je vous laisse imaginer combien cette notion de « Loi normale » est stigmatisante pour les populations qui sont dans les 0,3% au-delà des trois écarts type. Celui qui pèse moins de 65 kg est automatiquement qualifié de maigrichon, celui au-delà de 95 kg d'obèse.

La Loi Normale induit une terrible notion de normalité. Par là même, elle implique obligatoirement la notion d'anormalité pour tous ceux qui ne sont pas « normaux » car trop éloignés de la moyenne. C'est à cause d'elle qu'on a des débiles, des nains ou des anorexiques : tous sont largement hors des écarts-types.

C'est affreusement stigmatisant.

Je suggère donc que l'on la rebaptise « Loi Ordinaire ». L'heureuse conséquence serait que les personnes « hors-norme » ne seraient plus « anormales » mais « extra-ordinaires » ou mieux « exceptionnels ».

Je n'invente rien, c'est déjà le cas dans beaucoup de pays anglo-saxons, très en avance dans le domaine.

À titre d'exemple, voici ce que titrait le journal seychellois « La Nation » pour une école d'enfants handicapés :

School for the Exceptional Child receives donation from Roche Caiman MNA | 27 June 2019



« Exceptional child », ça sonne mieux que « handicapped child », Isn't it ?